



Résumé d'évaluation



Bureau
Internationale
du Travail

Bureau
d'évaluation

Programme de Coopération Sud-Sud pour les Pays d'Afrique dans le domaine du Dialogue Social et de la Protection Sociale en Ghana - Évaluation finale indépendante

Informations rapides

Pays : *Algérie et certains pays partenaires africains*

Évaluation finale : *Août - Septembre 2018*

Mode d'évaluation : *indépendant*

Bureau administratif : *CO-Algiers*

Bureau technique : *GOVERNANCE*

Gestion d'évaluation : *Roger NKAMBU MAVINGA,
Chargé de programme du BP de l'OIT-Kinshasa,*

Nom(s) de l'évaluateur : *AFFO DAOUDOU Y. A.
Hamissou*

Code du projet : *RAF-15-15-DZA*

Donateur(s) & budget : *Algérie (1.000.000 US\$)*

Mots-clés : *Dialogue social, Protection sociale,
Mandants tripartites*

Contexte

Résumé du but, de la logique et de la structure du projet

Initié par l'Organisation Internationale de Travail (OIT) dans sa mission d'aider les pays africains à garantir la couverture de tous les groupes sociaux en matière de protection sociale, le Programme de Coopération Sud-Sud pour les Pays d'Afrique dans le domaine du Dialogue Social et de la Protection Sociale a couvert l'Algérie et plusieurs pays partenaires africains. Il vise fondamentalement à faire bénéficier les pays d'Afrique de l'expérience algérienne en matière de dialogue social et de protection sociale permettant le renforcement des liens de coopération et de solidarité entre les pays de l'Afrique dans une dynamique de partage d'expérience.

Trois piliers ont marqué la logique d'intervention du projet :

- un état de lieu des systèmes de dialogue social et de la protection sociale des pays cibles, à savoir, le Mali, la Mauritanie et le Sénégal ainsi que le partage des fondements de la protection sociale et du dialogue social et les mécanismes de mise en œuvre et d'évaluation avec les pays d'Afrique ;
- une évaluation de l'Institut National des Etudes et Recherches Syndicales (INERS) afin de permettre à l'Union Générale des Travailleurs Algériens (UGTA) de jouer son rôle dans le partage de l'expérience algérienne en matière de dialogue social en direction des organisations syndicales africaines;
- un appui pour améliorer les systèmes de dialogue social et de protection sociale à travers le dialogue social dans certains pays de l'Afrique sur la base de l'expérience algérienne.

Mis en œuvre par le Bureau Pays de l'OIT à Alger en collaboration avec le Ministère algérien du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale et ses institutions sous tutelle, et les partenaires sociaux, le projet était destiné à contribuer à atteindre des Résultat 3 et Résultat 7 du Programme et Budget de l'OIT 2016-2017 (P&B), relatif à la création et extension des socles de protection sociale et à la promotion de la conformité des lieux de travail par le biais de l'inspection du travail.

Situation actuelle du projet

Prévu pour commencer début février 2016 pour une durée de deux (02) ans, le projet a connu un léger retard dans le démarrage de ses activités. Cette situation imputable à la réorientation des axes stratégiques demandée par le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, a dû entraîner une extension de six (06) mois sans incidence financière pour permettre au

projet de finaliser toutes ses activités. Après près de trois ans d'activités, le projet a pris fin le 02 août 2018.

But, destinataire et portée de l'évaluation

A la fin du projet, une évaluation finale indépendante est réalisée par un consultant externe. Cette évaluation a apprécié la pertinence et l'alignement de la conception du Programme, ainsi que l'efficacité et l'efficacités de sa mise en œuvre, partant de toutes les activités de l'assistance technique du BIT organisées au niveau de la zone d'intervention du projet. Plus particulièrement, l'évaluation a mis l'accent sur deux aspects notamment : (i) la contribution du Programme aux réalisations et indicateurs correspondants du Programme et Budget (P&B) du BIT, et (ii) la contribution du Programme à la promotion des principes communs d'action de l'OIT, notamment la lutte contre la pauvreté, l'égalité de genre, la promotion des normes internationales du travail, le dialogue social et le tripartisme.

Méthodologie de l'évaluation

Cette évaluation inspirée des recommandations méthodologiques de l'OIT a été exécutée suivant une démarche itérative et participative d'analyse, de priorisation, d'arbitrage et de choix, d'appréciation, de réajustement et d'amendement. Le processus a consisté en trois étapes à savoir : la revue documentaire en desk, les entretiens avec des informateurs clés et le débriefing /réunion de groupes de discussion multipartites. Plusieurs instruments (questionnaires, guide d'entretiens, etc.) ont été utilisés pour répondre aux questions de recherche contenues dans les termes de référence.

Les difficultés rencontrées sont dans la plupart des cas liées au caractère rétrospectif de l'évaluation. La consultation des parties prenantes qui n'ont pas pu être rencontrées sur le terrain pour recueillir des éléments d'analyse des résultats programmatiques, a été faite par mail à partir d'un questionnaire élaboré à cet effet. Certaines interviews par Skype ont été menées après le travail sur le terrain.

Résultats principaux et Conclusions

Malgré le démarrage plus ou moins tardif du projet, quasiment tous produits (>80%) prévus dans le plan d'action, ont été réalisés et quasiment tous les jalons des indicateurs (>80%) ont été atteints. En d'autres termes, en dehors du partenariat avec le Centre International de Formation de l'OIT (ITC-ILO) de Turin (Produit 3.2. de l'objectif3) qui n'a pas pu se mettre en place avant la fin du projet, quasiment tous les produits du projet ont été réalisés à terme. Certains jalons des indicateurs réalisés ont même dépassé les prévisions

notamment en ce concerne le produit 1.3 de l'objectif 1, le produit 2.3 de l'objectif 2 et le produit 3.3 de l'objectif 3.

En effet, pendant près de trois ans, le projet a permis à l'Algérie de partager son expérience en matière de dialogue social et de la protection sociale avec plusieurs pays d'Afrique. Plus de trente (30) activités (ateliers, séminaires et d'études) ont été organisées dans quatre (04) différents pays (Algérie, Sénégal, Mauritanie et Mali), pour un total de vingt-six (26) pays bénéficiaires. Plus de six cent (600) participants ont pu bénéficier du partage de l'expérience algérienne sur la base de transfert de savoir-faire et de renforcement des capacités des mandants tripartites nationaux, et des membres du Conseil National de Dialogue Social des pays africains dans le domaine du dialogue social et de la représentativité syndicale, ainsi que de la promotion de la protection sociale et l'extension de couverture sociale à toutes les couches des populations. Par ailleurs, plus de douze (12) centrales syndicales des pays africains ont bénéficié d'un renforcement de capacités avec insistance sur le rôle combien important qu'elles doivent jouer auprès des gouvernements et d'employeurs pour la promotion de dialogue social en vue d'un travail décent pour tous.

La mise en œuvre de ce projet a permis le renforcement et l'élargissement des liens de fraternité et de solidarité entre les participants aux différentes réunions organisées, ainsi que les échanges de conseils et de mécanismes. Il a aussi permis le partage d'expériences et le renforcement des capacités des acteurs tripartites nationaux sur des défis et obstacles identifiés comme entrave à la promotion du dialogue social et l'élargissement de la protection sociale aux différentes couches des populations. Le projet a par ailleurs favorisé la valorisation des bonnes pratiques dans le domaine de la protection sociale et de la sécurité sociale, notamment en santé et sécurité au travail, ainsi que le renforcement de la dynamique de coopération entre pays africains par rapport à ce segment de protection sociale dans le cadre d'une meilleure extension de la couverture sociale pour l'ensemble des populations.

Les actions (ateliers, séminaires, etc.) du projet ont aussi amélioré la visibilité de l'Ecole Supérieure de Sécurité Sociale (ESSS) d'Alger et ont bénéficié également à ses cadres. Aussi, cinq conventions de partenariat bilatéral ont été signées entre l'école et cinq pays (Cameroun, Mali, Niger, Tunisie et Togo) en vue de faciliter la formation et le renforcement de capacités de leurs cadres. A cet effet, plusieurs événements ont été organisés au profit des experts de ces pays, des responsables d'organisations de la sécurité sociale et des inspections du travail concernés par le dialogue

social, avec pour thème principal centré sur les moyens de développement de la sécurité sociale en dehors du secteur formel.

Par ailleurs, le projet a favorisé le renforcement des partenariats internes au BIT entre le Bureau de l'OIT/Alger pour les pays du Maghreb et les bureaux de l'OIT en charge des pays de l'Afrique de l'ouest. Un autre aspect très important relevé est l'attachement de l'Algérie à poursuivre sa coopération avec l'OIT et à renforcer la coopération Sud-Sud, ainsi que sa disponibilité à appuyer toute initiative visant à partager l'expérience algérienne, en collaboration avec l'OIT, dans une dynamique d'efficacité et d'efficacités en vue de soutenir et de renforcer les acquis du programme.

Au-delà des éléments jugés positifs produits, le projet a donné également quelques éléments moins positifs. Une première question considérée comme moins réussie est relative au partenariat que le projet devrait permettre de mettre en place entre l'INERS et le Centre International de Formation de l'OIT (ITC-ILO) de Turin, mais qui n'a pas abouti avant la fin de sa réalisation.

Un autre élément plutôt perçu comme une contrainte concerne les procédures administratives pour la mobilisation de l'expérience algérienne au niveau des cadres. Ces procédures sembleraient en effet, très longues et parfois demandent de passer par plusieurs ministères (Ministère des Affaires étrangères, ministère de tutelle, etc.) ; ce qui perturberait souvent la fluidité des activités au niveau du programme.

Aussi, convient-il d'évoquer la question de la logistique notamment en termes de billetterie qui devient parfois très délicate (billets très chers) surtout lorsqu'il convient de faire participer aux activités du projet, des représentants tripartites qui doivent venir de très loin. Cette question devient encore plus délicate si au plan administratif surtout, l'activité n'est pas planifiée à temps réel (au moins trois mois à l'avance).

En conclusion, l'on retient que, première expérience africaine entièrement financée par le Gouvernement algérien notamment à une époque où le monde entier traverse une crise économique, le Programme de Coopération Sud-Sud pour les pays d'Afrique dans les domaines du dialogue sociale et de la protection sociale a connu de véritables succès en matière de renforcement des liens de coopération et de solidarité entre l'Algérie et les pays africains dans une dynamique de partage de riches d'expériences. Vécu comme un cadre d'échange d'expériences et d'enrichissement mutuel, un espace de complémentarité entre les organisations syndicales africaines, le projet a pendant près de trois ans, permis à l'Algérie de partager son expérience en matière de dialogue social et de protection sociale avec plusieurs

pays d'Afrique au point où quasiment tous les produits prévus dans le plan d'action, ont été réalisés et quasiment tous les jalons des indicateurs ont été atteints. Certains jalons des indicateurs réalisés ont même dépassé les prévisions (Produit 1.3 de l'objectif 1, produit 2.3 de l'objectif 2 et produit 3.3 de l'objectif 3).

La conception, l'organisation et les stratégies opérationnelles du projet ont été jugées très appropriées à la stratégie du Gouvernement algérien et répondaient fondamentalement aux besoins des institutions et groupes cibles. Toutes les ressources (financières, humaines, temporelles, expertise, etc.) du projet ont été, du point de vue de tous les acteurs, stratégiquement allouées et utilisées rationnellement pour l'atteinte des résultats. La qualité et la quantité des produits/outputs ont été jugées proportionnelles aux ressources mobilisées, et les fonds et les activités ont été produits à temps réels et dans le respect des normes de gestion. Le système de suivi et évaluation du projet était fonctionnel et efficace.

En termes d'impact et durabilité, le projet a contribué au renforcement des capacités des mandants tripartites, ainsi que des membres du Conseil National de Dialogue Social dans le domaine du dialogue social et de la représentativité syndicale. Les compétences acquises ouvrent visiblement de nouvelles voies et perspectives pour leurs organisations. L'appropriation nationale du projet s'est vue assurée par l'implication/engagement des mandants/partenaires de mise en œuvre et la promotion des approches participatives.

Recommandations

Principales recommandations et suivi

La volonté politique de l'Algérie a permis de démarrer une machine de la coopération Sud-Sud dans les domaines de la Protection Sociale et de la Dialogue Social qu'il n'est pas souhaitable d'arrêter. Des efforts sont donc nécessaires aussi bien de la part de l'OIT (Administration du siège et ses Bureaux Pays) que de ses partenaires financiers pour poursuivre/encourager les efforts de cette coopération Sud-Sud afin de partager davantage les expériences algériennes voire, africaines (meilleures expériences). A cet effet, une mobilisation de ressources au Sud permettra de valoriser davantage des expériences africaines à travers des échanges Sud-Sud, mais également de créer une autre dynamique de coopération et une meilleure duplication des expériences où on est plus sûr des acquis locaux adaptés au contexte local. Pour y parvenir, plusieurs recommandations sont formulées à l'issue de la présente évaluation. Ces recommandations sont synthétisées dans le tableau ci-après.

Recommandations	Priorité / Importance	Responsables appelés à agir	Délai recommandé pour le suivi	Implications en termes de ressources	Recommandations	Priorité / Importance	Responsables appelés à agir	Délai recommandé pour le suivi	Implications en termes de ressources
1 Poursuivre/encourager des efforts de coopération Sud-Sud en vue de partager davantage les expériences algériennes, voire africaines (meilleures expériences) de façon plus approfondie et en fonction des thématiques spécifiques voulues et souhaitées par des pays d'Afrique, comme par exemple, en : i) Négociation collective ; ii) Santé et sécurité au travail ; iii) Normalisation des relations de travail ; iv) Emploi et travail informel.	Elevée	Administration du siège de l'OIT et Pays partenaires (Algérie par exemple)	Immédiat	3.000.000 USD	mécanismes adaptés en matière de dialogue social et de la protection sociale : i) mise en place d'instruments juridiques opérationnels et de cadres de concertations fonctionnels qui favorisent la promotion de la protection sociale à toutes les couches et surtout celles du secteur informel notamment par la mise en place de régimes simplifiés ; ii) renforcement des discussions tripartites sur le financement de la santé, y compris la santé des indigents, ainsi que la mise en place d'un plan de communication pour la sensibilisation des acteurs sur l'importance de la protection sociale ; iii) mise en place de mécanisme de suivi permanent et régulier du fonctionnement de ces dispositifs.				
2 Recourir aux mécanismes de financements innovants (co-financement, financement par des institutions internationales, institutions sous régionales et régionales, banques de développement, etc.) afin de mobiliser les ressources nécessaires à la poursuite effective de l'initiative de la coopération Sud-Sud.	Elevée	Administration du siège de l'OIT	Immédiat						
3 En cas de développement d'un autre projet dans cette dynamique de coopération Sud-Sud, soit avec l'Algérie, soit avec d'autres pays, a) définir à l'avance dans le document du projet, les mécanismes de gestion administratives et de gestion protocolaires qui assurent à la fois le respect des différentes procédures des pays donateurs et aussi la fluidité des activités du projet ; b) prendre en considération la question de la logique (cherté des billets d'avion) dans l'organisation des activités sous régionales.	Elevée	OIT (Administration du siège et Bureau Pays) et Partenaires financiers	Dès l'élaboration du nouveau projet		6 Appuyer davantage l'Ecole Supérieure de Sécurité Sociale (ESSS) d'Alger dans l'organisation des ateliers et séminaires de recherche dans le domaine de dialogue social de la protection sociale, à travers : a) le renforcement du fonds documentaire de l'école (auquel l'OIT a déjà contribué en 2016) sur la protection sociale ; b) la mise à contribution des experts de l'OIT pour l'animation des séminaires en vue de mieux partager les expériences des pays du monde entier avec les apprenants.	Elevée	Administration du siège de l'OIT et Bureau Pays de l'OIT à Alger	Immédiat	
4 Encourager les pays africains à aller progressivement vers l'amélioration des pratiques en matière de dialogue social et de la protection sociale, par l'implémentation de mécanismes adaptés à leur contexte local.	Elevée	Administration du siège de l'OIT et Bureau Pays de l'OIT	Immédiat	500.000 USD	7 Soutenir l'Ecole Supérieure de Sécurité Sociale (ESSS) d'Alger dans l'organisation des ateliers et séminaires de recherche dans le domaine de dialogue social de la protection sociale, notamment par la prise en charge de l'hébergement, la restauration et autres commodités des experts de l'OIT qui viendront animer des séminaires qu'elle organise.	Elevée	Gouvernement algérien.	Immédiat	
5 Appuyer/encourager les pays africains à se fixer des objectifs dans le temps, surtout en termes de travail décent et de développement socio-économique durable et à mettre en place de	Elevée	Constituants tripartites des pays cibles.	Immédiat	1.000.000 USD					